

# 44<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle

*Par visioconférence Zoom*

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)  
TENUE LE JEUDI 16 JUIN 2021, À 13 H 30**

La présidente du Conseil de la culture de l'Estrie, Sylvie L. Bergeron, offre la bienvenue à toutes et tous et passe en revue l'horaire de l'AGA.

|            |   |
|------------|---|
| <b>1.0</b> | <b>Ouverture de l'assemblée générale annuelle</b>   |
|            | <p>La présidente du Conseil de la culture de l'Estrie, Sylvie L. Bergeron, constate le quorum et déclare l'assemblée générale annuelle ouverte à 13 h 35.</p>   |
| <b>2.0</b> | <b>Nomination de la présidence et du secrétariat de l'assemblée</b>   |
|            | <p>Sur une proposition d'Angèle Séguin, appuyée par Claudine Roussel, il est convenu de nommer Sylvie L. Bergeron à titre de présidente d'assemblée.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. <b>CCEAGA20210616-no 01</b></p> <p>Sylvie L. Bergeron accepte la charge.</p> <p>Sur une proposition d'Angèle Séguin, appuyée par Claudine Roussel, il est convenu de nommer Christelle Coulpier à titre de secrétaire d'assemblée.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. <b>CCEAGA20210616-no 02</b></p> <p>Christelle Coulpier accepte la charge.</p> |

|            |  |
|------------|--|
| <b>3.0</b> | <b>Adoption du projet d'ordre du jour</b>  |
|            | <p>Sylvie L. Bergeron présente le point 3 à l'ordre du jour. Tous les membres présents ont préalablement reçu l'ordre du jour et en ont pris connaissance, l'assemblée convient donc de procéder à l'adoption de l'ordre du jour sans en faire la lecture.</p> <p>Sur une proposition de Pierre Paquet, appuyée par Raphaël Bédard-Chartrand, il est convenu d'adopter l'ordre du jour.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. <b>CCEAGA20210616-no 03</b></p> <p><b>ORDRE DU JOUR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>1.0</b> Ouverture de l'assemblée générale annuelle</li> <li><b>2.0</b> Nomination de la présidence et du secrétariat de l'assemblée</li> <li><b>3.0</b> Adoption du projet d'ordre du jour</li> <li><b>4.0</b> Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 septembre 2020</li> <li><b>5.0</b> Rapport moral de la présidence</li> <li><b>6.0</b> Rapport d'activités 2020-2021</li> <li><b>7.0</b> Plan d'action 2021-2022</li> <li><b>8.0</b> États financiers 2020-2021</li> <li><b>9.0</b> Nomination des auditeurs 2021-2022</li> <li><b>10.0</b> Nomination de la présidence et du secrétariat des élections</li> <li><b>11.0</b> Élections des administratrices et des administrateurs</li> <li><b>12.0</b> Période de discussions et d'échanges avec les membres</li> <li><b>13.0</b> Levée de l'assemblée</li> </ul> |
| <b>4.0</b> | <b>Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 septembre 2020</b>   |
|            | <p>Tous les membres présents ont préalablement reçu le procès-verbal et en ont pris connaissance. L'assemblée convient de procéder à son adoption sans en faire la lecture. Les membres présents à l'assemblée constatent la conformité des procédures en ce qui a trait à l'envoi de la convocation et du procès-verbal dans les délais prescrits.</p> <p>Sur une proposition de Jean-Pierre Harel, appuyée par Maude Charland-Lallier, il est convenu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Conseil de la culture de l'Estrie du 17 septembre 2020.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. <b>CCEAGA20210616-no 04</b></p>  |

|            |  |
|------------|--|
| <b>5.0</b> | <b>Rapport moral de la présidence</b>  |
|            | Sylvie L. Bergeron présente son <b>Mot de la présidence</b> tel qu'il est publié dans le Rapport annuel 2020-2021.   |
| <b>6.0</b> | <b>Rapport d'activités 2020-2021</b>   |
|            | <p>Le rapport d'activités 2020-2021 est présenté à l'assemblée par Pierre Mino et les membres de l'équipe. Ces présentations passent en revue les faits saillants des cinq volets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Information et promotion</i></li> <li>• <i>Veille, représentation et rôle-conseil</i></li> <li>• <i>Service de formation continue</i></li> <li>• <i>Regroupement, rassemblement, concertation et développement</i></li> <li>• <i>Gestion administrative</i></li> </ul> <p>Les participants ont reçu par courriel le <b>Rapport annuel 2020-2021</b>. Les faits saillants des cinq volets y figurent.</p>  |
| <b>7.0</b> | <b>Plan d'action 2021-2022</b>   |
|            | <p>Le point « <b>8.0 États financiers 2020-2021</b> » est traité avant le point 7.0, étant donné la présence de l'auditeur comptable Danny Jacques. Toutefois, à des fins de rédaction du procès-verbal, les points demeurent dans l'ordre initial.</p> <p>Le directeur général, Pierre Mino, présente sommairement le Plan d'action 2021-2022 qui figure dans le <b>Rapport annuel 2020-2021</b> en page 21. Ce Plan d'action comprend trois principaux enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en place du Pôle culturel régional;</li> <li>• La sensibilisation des candidat(e)s estrien(ne)s au sous-financement municipal en culture;</li> <li>• L'actualisation de la Stratégie culturelle estrienne.</li> </ul> <p>La présidente souligne également le prochain 45<sup>e</sup> anniversaire du CCE.</p> |
| <b>8.0</b> | <b>États financiers 2020-2021</b>  |
|            | <p>Le directeur général, Pierre Mino, présente les états financiers de l'exercice terminé au 31 mars 2021. Danny Jacques, CPA auditeur, vérificateur de l'exercice 2020-2021 confirme la conformité des états financiers.</p> <p>Sur une proposition de Manon Vaillancourt, appuyée par Brigitte Graff, il est convenu de recevoir les états financiers au 31 mars 2021 du Conseil de la culture de l'Estrie tels qu'ils ont été produits par le vérificateur Danny Jacques, CPA auditeur.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. <b>CCEAGA20210616-no 05</b></p>  |

|   |  |
|---|--|
| <b>9.0</b>  | <b>Nomination des auditeurs 2021-2022</b>  |
|   | <p>Pierre Mino transmet la recommandation du conseil d'administration à l'effet de recourir à nouveau aux services de Danny Jacques, CPA auditeur et de nommer celui-ci comme vérificateur pour l'année 2021-2022.</p> <p>Sur une proposition Pierre Paquet, appuyée par Michèle Lavoie, il est convenu de retenir les services de Danny Jacques, CPA auditeur, CGA, en tant qu'expert-comptable pour l'audit de l'exercice 2021-2022.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. <b>CCEAGA20210616-no 06</b></p>  |
| <b>10.0</b>   | <b>Nomination de la présidence et du secrétariat des élections</b>   |
|   | <p>Sur une proposition de Sylvie L. Bergeron, appuyée par Marquise Lepage, il est convenu de nommer Pierre Mino et Christelle Coulpier, respectivement président et secrétaire des élections.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. <b>CCEAGA20210616-no 07</b></p> <p>Pierre Mino et Christelle Coulpier acceptent la charge.</p>  |
| <b>11.0</b>   | <b>Élections des administratrices et des administrateurs</b>   |
|   | <p>Le président d'élection Pierre Mino a constaté la conformité des bulletins de mise en candidature des personnes candidates. Il invite l'assemblée à considérer ces personnes candidates qui ont préalablement été nommées par leur commission disciplinaire. Il rappelle certains règlements en lien avec ces élections. Conformément aux Règlements généraux de l'organisme sur la durée du mandat (règl. gén. art. 12,2) et les vacances (règl. gén. art. 12,4), sont en élection pour un mandat de deux ans les sept postes au nombre impair, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>No 01 Arts médiatiques, cinéma et vidéo</li> <li>No 03 Communications</li> <li>No 05 Diffusion</li> <li>No 07 Métiers d'art</li> <li>No 09 Patrimoine et muséologie</li> <li>No 11 Théâtre</li> <li>No 13 Territoires 2 – MRC</li> </ul> <p>Quant aux postes cooptés nos 16 et 17, Pierre Mino explique que ces administrateurs sont nommés par le conseil d'administration.</p> |
| <p><b><i>Le président d'élection Pierre Mino déclare la mise en candidature officiellement ouverte.</i></b></p> |  |

|  |   |
|--|---|
|  | <b>No 01                    Arts médiatiques, cinéma et vidéo</b>   |
|  | <p>Marquise Lepage a présenté sa candidature lors de la dernière commission du secteur. Un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature. Le président des élections déclare <b>Marquise Lepage élue par acclamation.</b></p> <p>Marquise Lepage se présente à l'assemblée.</p>                           |
|  | <b>No 03                    Communications</b>  |
|  | <p>Sylvie L. Bergeron présente sa candidature : un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature. Le président des élections déclare <b>Sylvie L. Bergeron élue par acclamation.</b></p>  |
|  | <b>No 05                    Diffusion</b>   |
|  | <p>Benoit Bourassa a présenté sa candidature lors de la dernière commission du secteur. Un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature. Le président des élections déclare <b>Benoit Bourassa élu par acclamation.</b></p> <p>Benoit Bourassa se présente à l'assemblée.</p>                            |
|  | <b>No 07                    Métiers d'art</b>   |
|  | <p>Le poste reste vacant.</p>   |
|  | <b>No 09                    Patrimoine et muséologie</b>  |
|  | <p>Raphaël Bédard Chartrand a présenté sa candidature lors de la dernière commission du secteur. Un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature. Le président des élections déclare <b>Raphaël Bédard Chartrand élu par acclamation.</b></p> <p>Raphaël Bédard Chartrand se présente à l'assemblée.</p> |
|  | <b>No 11                    Théâtre</b>   |
|  | <p>Cyril Assathiany a présenté sa candidature lors de la dernière commission du secteur. Un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature. Le président des élections déclare <b>Cyril Assathiany élu par acclamation.</b></p>  |

|             |  |
|-------------|--|
|             | <b>No 13 Territoires 2 – MRC</b>   |
|             | Le poste reste vacant. L'assemblée donne le mandat au CA de pourvoir ce poste.   |
|             | <p><i>Après vérification auprès de l'assemblée, aucune autre proposition n'est soumise. Les élections étant terminées, le président des élections Pierre Mino clôt la période électorale. Il fait ensuite état des consignes aux administrateurs et aux administratrices pour la tenue d'un conseil d'administration qui suivra la levée de l'assemblée leur permettant notamment d'élire les personnes dirigeantes (présidence, vice-présidences, secrétariat et trésorerie).</i></p> <p><b>M. Mino remercie chaleureusement l'assemblée pour leur participation à l'AGA.</b></p> |
| <b>12.0</b> | <b>Période de discussions et d'échanges avec les membres</b>   |
|             | <p>L'assemblée prend un moment pour échanger sur les travaux du Conseil de la culture de l'Estrie et sur divers éléments de l'actualité qui retiennent son attention.</p> <p>La contribution et l'engagement soutenu d'Angèle Séguin, administratrice sortante du secteur Théâtre, sont soulignés. Celle-ci prend la parole. Elle relate les faits marquants de cette décennie en tant qu'administratrice notamment le travail colossal des États généraux et de la stratégie culturelle.</p>  |
| <b>13.0</b> | <b>Levée de l'assemblée</b>  |
|             | <p>Sur une proposition de Marie Lupien Durocher, appuyée par Vicky Chainey Gagnon, il est convenu de procéder à la levée de l'assemblée à 15 h 15.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. <b>CCEAGA20210616-no 08</b></p>  |

\_\_\_\_\_  
Christelle Couplier, secrétaire de l'AGA 2021

\_\_\_\_\_  
Nadine Carrières, secrétaire du conseil d'administration 2020-2021

### **Rencontre du conseil d'administration après l'AGA**

Les administrateurs et les administratrices du nouveau conseil d'administration procéderont à la nomination des membres du comité de direction lors de la prochaine réunion du CA.

## MEMBRES EN RÈGLE présents à l'AGA – 16 juin 2021

- Bédard-Chartrand Raphaël
- Bergeron Sylvie L.
- Bourassa Benoit, Le P'tit Bonheur de Saint-Camille
- Brouard Joanne
- Carrières Nadine, Ville de Sherbrooke, Division de la culture
- Chainey Gagnon Vicky
- Charbonneau Sophie
- Charland-Lallier Maude, Musée des beaux-arts de Sherbrooke
- Chassé Carole, Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook
- Châteauvert Francine, Compagnie de danse Sursaut
- Chazelas Émilie, Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
- Clément Denis, Les Broches à foin
- Côté Johanne
- DesLions Ariane
- Desrochers Zachary
- Dutil Jean-Sébastien
- Ferland Diane
- Ferlandt Marilou
- Gaudette Fannie
- Gaudreau-Lalande Samuel
- Graff Brigitte, Comité arts et culture Jacques-Cartier
- Grante Ghislaine, Productions des paysages éclatés (Festival Masqu'Alors!)
- Harel Jean-Pierre, Boulv'art Saint-Camille
- Labrie Martin
- Lacoste David
- Langlois Bernard
- Lavoie Michèle
- Legris Nadia
- Lepage Marquise, Les Productions du cerf-volant
- Lupien-Durocher Marie, Maison des arts de la parole
- Marchand Catherine
- Montmeny Lyne, Corporation des métiers d'art du Québec en Estrie (CMAQE)
- O'Reilly Marie-Anne, Compagnie de danse Sursaut
- Paquet Pierre, Comité culturel Mégantic
- Parent Françoise, Orford Musique
- Patenaude Sonia, Théâtre Centennial - Université Bishop's
- Plante Marie-Claude, De Cause à effets
- Renaud Anne Brigitte
- Rheault Nancy, Compagnie de danse Sursaut
- Rivard Ida
- Rochette Sylvie
- Roussel Claudine, Comité organisateur du Festival des harmonies du Québec
- Séguin Angèle, Théâtre des Petites Lanternes
- Toé François Thierry, Musée Beaulne
- Vaillancourt Manon, Société d'histoire de Wotton

## MEMRES ASSOCIÉS et OBSERVATEURS (TRICES) présents (es) à l'AGA 16 juin 2021

- Bachand Marlène, MRC du Granit / SDE du Granit
- Beaudoin Luc
- Boucher Étienne-Alexis, Société nationale de l'Estrie
- Brouillette Irène
- Desmarais Éric, Sporobole
- Dion Gaëtane
- Fallinbigl Mélanie Ann
- Gingues Paul, Conseiller municipal, district de l'Université
- Girouard Sarah, Quartier Artisan
- Godbout Annie, Conseillère municipale, district de Rock Forest
- Jeukens Sophie
- LeBlanc Alexandre-Nicolas, Municipalité du Village de North Hatley
- Lebrun Fanie
- Lépine Ann-Janick
- Pressé Suzanne
- Robitaille Marie-Josée, Agente de développement - Pôle d'entrepreneuriat collectif de l'Estrie
- Roy Dubé Pénélope, CDEC
- Samson André, Ville de Lac-Mégantic

## PERSONNEL du Conseil de la culture de l'Estrie

|                     |  |
|---------------------|--|
| Pierre Mino         | <i>Directeur général</i>   |
| Hélène Blais        | <i>Agente de développement et conseillère en communication</i>                       |
| Christelle Couplier | <i>Adjointe administrative et services de comptabilité</i>                           |
| Guillaume Houle     | <i>Agent de développement : concertation et service-conseil</i>                      |
| Sarah Lamarche      | <i>Coordonnatrice du service de la formation continue et agente de développement</i> |
| Marianne Mondon     | <i>Responsable du service aux membres et agente de développement</i>                 |
| Alain Boudreau      | <i>Agent de développement numérique – marketing stratégique</i>                      |
| Laëtitia Lafforgue  | <i>Agente de communication du Pôle culturel régional</i>                             |